



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, le 19/11/12

MOBILISONS-NOUS POUR LA SAUVEGARDE DES PATRIMOINES DE L'OUTRE-MER

La délégation Antilles-Guyane de la Fondation du Patrimoine présente Le Club des Entreprises Partenaires du Patrimoine des Antilles-Guyane

Lors d'un cocktail le jeudi 13 décembre 2012 à 19h00 à l'Encadrier à Cayenne

LES MEMBRES



« ENSEMBLE POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE »

En 2011, soutenue par une volonté nationale de la Fondation, la délégation Antilles-Guyane s'est lancée dans la création d'un club de mécènes regroupant les chefs d'entreprises soucieux de s'impliquer dans le soutien de projets de valorisation patrimoniale. En l'échange d'une cotisation annuelle et d'un engagement de 3 ans, ils participent activement aux projets soutenus par la Fondation dans les 5 sites coordonnés par la délégation Antilles-Guyane, à savoir la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guyane.

La cotisation annuelle varie, en fonction du nombre de salariés, de 1000 à 10 000 euros par an (avec une déduction d'impôts de 60%). Ces cotisations sont ensuite reversées aux porteurs de projets choisis par les membres du Club de mécènes.

« PRÉSERVONS AUJOURD'HUI L'AVENIR »

Le contexte économique actuel oblige les porteurs de projets à se tourner vers le mécénat d'entreprises. Ainsi, la délégation Antilles-Guyane tente de faciliter ces échanges et met un point d'honneur à faire de 2013 l'année du développement du CEPPAG (Club des Entreprises Partenaires du Patrimoine des Antilles-Guyane).

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION ANTILLES GUYANE
antillesguyane@fondation-patrimoine.org
0694.40.69.21 / 0594.28.43.91

Pour l'occasion, la délégation organise un cocktail de présentation offert à tous les entrepreneurs de Guyane intéressés par le projet.

LE JEUDI 13 DÉCEMBRE 2012 À 19H À L'ENCADRIER
70 AVENUE LÉOPOLD HÉDER—97300 CAYENNE

Merci de nous tenir informés de votre présence!



Habitation l'Enclos



Chapelle de l'île Royale



Habitation l'Enclos



Maison Détanger



*Eglise Saint-Louis
de Tonnégrande*

DES MISSIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique un an après, la Fondation du Patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti non protégé au titre des monuments historiques.

Aux Antilles-Guyane, la Fondation met un point d'honneur à sensibiliser les populations et soutenir au mieux les initiatives de valorisation et de réhabilitation de notre patrimoine commun. La délégation a été créée en 2008. Le siège se trouve à Cayenne en Guyane où les 2 salariées gèrent les projets de Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Guyane avec le soutien des délégués pays bénévoles.

DE NOMBREUX PROJETS SOUTENUS EN 2012

La délégation Antilles-Guyane s'est associée à de nombreux porteurs de projets en 2012 pour la sauvegarde de nos patrimoines. Les plus marquants sont :

- En Martinique : l'habitation l'Enclos à Case Pilote
- En Guadeloupe : la maison Détanger à Sainte-Rose
- En Guyane : l'église Saint-Louis de Tonnégrande

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE CEPPAG EN 2012

Les entrepreneurs membres du Club des Entreprises Partenaires du Patrimoine des Antilles-Guyane en Guyane ont choisi de reverser leurs cotisations annuelles à deux projets guyanais en cours:

- Le camp Papakai à Kourou (restauration des toitures des carbets dortoirs en feuilles de wai)
- La chapelle des îles du Salut (restauration des fresques réalisées par François Lagrange à l'intérieur de la chapelle sur l'île Royale)

La remise de ces financements aura également lieu le 13 décembre à l'occasion du cocktail de présentation du CEPPAG organisé par la Fondation du Patrimoine.

L'USINE LAMIRANDE À MATOURY : LE PROJET PHARE DE 2013

La Direction des Affaires Culturelles de Guyane et la Fondation du Patrimoine soutiennent le projet de réhabilitation de l'usine Lamirande orchestré par la Mairie de Matoury. La DAC Guyane a débloqué un budget de 40 000 euros afin de réaliser les premiers travaux d'urgence identifiés par M. Michel VERROT, directeur adjoint.

Le Délégué Interrégional des Antilles-Guyane Pascal GOMBAULD et le Directeur Général de la Fondation du Patrimoine Frédéric NERAUD ont organisé durant le congrès annuel des Maires de France à Paris une rencontre avec un grand mécène qui gère un fond commun dédié à la sauvegarde du patrimoine industriel pour discuter d'une éventuelle implication dans ce projet guyanais. Les acteurs et financeurs se mettent en place et le projet prend forme. Une affaire à suivre.